

## Rapport moral du Président du Satori Dojo Le Pouliguen Saison 2021/2022



*Début de l'AG à 18h30 en présence de M. Le Maire M. Norbert Samama, de l'adjoint aux sports M. Frédéric Dounont.*

*Nous avons 24 personnes présentes licenciées et en âge de voter (>16 ans) + 10 pouvoirs, le quorum de 14 votants est atteint*

Mesdames, Messieurs, représentants de la Mairies, licencié-e-s, parents de licencié-e-s, bienvenu à toutes et à tous.

Je vous remercie de votre présence à notre Assemblée Générale annuelle, moment privilégié de dialogue de rencontre et d'échange.

### **RAPPORT D'ACTIVITE 2021-2022**

#### 1) Organisation administrative :

Préambule :

Un début de saison difficile une nouvelle fois en raison du Covid, des obligations sanitaires contraignantes mais on a tout de même continué nos activités.

Malgré toutes nos précautions, nous avons eu en début d'année civile plusieurs semaines où les cours ont été annulés en raison de cas contact et de cas Covid.

Nous avons vécu une saison 2021-2022 aussi compliquée que la précédente. Surtout concernant la section Tai Chi et Qi Gong. Le travail de l'ensemble du bureau, l'engagement des professeurs bénévoles et salariés, la fidélité des licencié-e-s, a permis de maintenir une bonne cohésion, de garder le contact malgré les restrictions sanitaires et de maintenir nos activités Karaté et Self défense et partiellement pour le Tai Chi et Qi Gong.

Le bureau :

7 personnes participent activement au sein du bureau

Président : Roland BRENELIERE

Vice-Président et trésorier : Gilbert BODEL

Secrétaire : Catherine RABOT

Les membres du bureau :

Fabien GIRARD (Référant para karaté)

Nicolas PALLIER (Référant Mairie)

Jean-François BAYON (Référant juridique)

Marie-Pierre BRENELIERE (lien avec l'association France Parkinson)

Je remercie toutes ces personnes pour leur présence, leur engagement et leurs actions au sein de l'association.

Les professeurs :

Karaté	Grégory Morineau	1ier DAN, salarié, BEES 1 Karaté et BPJEPS APT (Activités Physiques pour Tous)
	Roland Brenelière	3ième DAN, DAF Karaté, bénévole
	Gilbert Bodel	1ier DAN, DAF Karaté, bénévole
	Fabien Girard	2ième DAN, AFA Karaté, bénévole
Tai Chi	Katia Le Palec	3ième DUAN, contrat sur prestations, DIF Arts Martiaux Chinois

Les effectifs des sections :

Karaté	15 adultes et 19 jeunes de -18 ans
Self défense	2 adultes + une partie des ados et adultes du Karaté
	Un total sur la section Karaté de : 36 personnes (29 personnes en 2021/2022)
Tai Chi Chuan & Qi gong	22 sur les 2 cours de Tai Chi 17 sur le cours de Qi Gong
	Un total sur la section Tai Chi / Qi Gong de : 39 personnes (41 personnes en 2020/2021)

Un effectif global de licenciés de 75 personnes (87 en 2019/2020, 68 en 2020/2021), une légère augmentation de nos effectifs cette saison d'après Covid.

Cette saison, la section Tai Chi et Qi Gong a connu beaucoup de déboires et nous devons des explications aux licencié-e-s.

Mme Le Palec début septembre nous a demandé une augmentation de 10€ par cours. Pour information, la prestation est de 50€/heure.

Une réunion a été initiée en présence de Mme Le Palec et des membres du bureau de l'association. Nous avons expliqué que le manque d'adhérents permettant d'équilibrer les comptes de la section Tai Chi et Qi Gong, ne nous autorisait pas d'accepter une augmentation du tarif horaire. A 50€ de l'heure, nous devons avoir 19 personnes dans chaque cours pour être à l'équilibre.

Ce qui n'est pas le cas depuis la création de cette section et nous devons tous les ans sortir de la trésorerie pour équilibrer les comptes. Mme Le Palec a reconsidéré à la baisse sa demande, mais le bureau dans sa majorité a jugé que 50€ était le maximum que nous pouvions accepter.

Les relations se sont un peu tendues entre Mme le Palec et le bureau. A cela nous avons dû gérer quelques soucis liés à la vaccination Covid.

Cependant les cours ont continué normalement jusqu'au 13 Décembre 2021, date à laquelle Mme le Palec nous a informés s'être fracturée le poignet et être en arrêt de travail jusqu'au 24 janvier 2022. La période des vacances de Noël étant proche, ceci a fait que nous n'avons pas cherché de remplaçant. Le 24 janvier Mme le Palec nous a informés de la prolongation de son arrêt de travail jusqu'au 24 Février 2022. Nous avons à ce moment décidé de chercher, même jusqu'en sud Loire, un ou une remplaçante.

A cette période de l'année, les professeurs ont leur planning pratiquement complet avec très peu de libertés. Nous avons proposé à des enseignants de changer nos horaires et de salle mais même avec ces arrangements cela n'a pas été possible.

Malheureusement pour Katia, le 7 février elle nous informait avoir fait une nouvelle chute et s'être fracturée des côtes et que son arrêt de travail risquait d'être prolongé. Le 23 février Mme le Palec nous informait avoir une prolongation d'arrêt jusqu'au 31 Mars 2022.

Le 30 mars Mme Le Palec nous informait d'une nouvelle prolongation jusqu'au 30 Avril 2022. Et le 29 Avril, nous recevions un nouveau courriel nous informant que son arrêt de travail était prolongé jusqu'au 31 Mai 2022. Pour terminer le lundi 30 Mai nous recevions un nouveau courriel nous informant de la prolongation de son arrêt de travail jusqu'au 30 Juin 2022, correspondant à la date de fin du contrat nous liant avec Mme Le Palec.

Certains adhérents ont décidé de venir au dojo s'entraîner, je remercie M. Merlet qui a bien voulu prendre cette initiative à son compte. Cependant un certain nombre d'adhérents se sont manifestés auprès du bureau pour réclamer le montant de leur inscription. Nous entendons et comprenons ce mécontentement, c'est pourquoi le bureau a décidé de faire un remboursement des cours à partir de Décembre 2021 jusqu'à fin Juin 2022. Le trésorier M. Bodel s'est chargé de rembourser tous les adhérents et cela a été réalisé en Mai dernier.

Je réitère notre désarroi devant cette situation que nous n'avons pas pu maîtriser et nous présentons nos excuses aux adhérents.

Concernant la section Karaté, nous avons accueilli plusieurs nouveaux adultes cette saison, de la ceinture marron à la ceinture noire. Avec l'inscription de M. Alain Douillet, ancien compétiteur et vice-champion de France Kunité. Il nous apporte beaucoup sur cette partie du Karaté.

Nous avons eu aussi plusieurs Karatékas de passage, venant de Pais et d'Amsterdam. En vacances sur la Baule, ces karatékas ceintures noires désiraient continuer de s'entraîner et sont spontanément venues plusieurs fois durant cette saison.

Cette saison, les compétitions ont pu se dérouler à peu près normalement et nous avons inscrit M. Fabien Girard au championnat départemental kata en para-karaté en Octobre 2021 à St-Nazaire où il a terminé premier, puis en Mars dernier il a participé au championnat régional kata à la Roche-Sur-Yon, toujours dans la catégorie para-karaté où il a de nouveau été classé premier. Ce qui l'a conduit tout naturellement au championnat de France kata en para-karaté le 29 Mai dernier où il a brillamment réussi à se classer troisième et revenir avec une médaille de bronze. Nous le félicitons pour cette performance qui met le club du Pouliguen en avant sur la scène nationale. Fabien est déjà dans l'apprentissage d'un nouveau Kata pour tenter de faire mieux l'année prochaine.

Tous nos adhérents sont licenciés à la FFKDA, Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées, qui regroupe aussi des disciplines comme Le Krav Maga, le Full Contact, AMV (Arts Martiaux Vietnamiens) et aussi le Wushu (Arts Martiaux Chinois) dont le Tai Chi et le Qi Gong font partie.

En adhérent à la FFKDA, nous bénéficions de l'assurance Fédérale responsabilité Civile pour l'association, le bureau et les licencié-e-s. La copie du contrat est affichée tous les ans dans le dojo.

La licence permet de participer aux compétitions, aux formations et aux stages mis en place par le Comité Départemental, la Ligue et la Fédération.

## 2) Manifestations sportives :

La reprise des cours en Septembre 2021 s'est faite avec enthousiasme. Nous avons eu un regain des inscriptions en karaté avec de nouveaux venus gradés.

En karaté, nous avons un bon groupe adulte, un groupe enfants gradés très bien fourni et un groupe enfants débutants qui l'est un peu moins.

Nous passerons rapidement sur les contraintes sanitaires du début de saison qui ont perturbées les cours avec des contraintes de nettoyage des tapis, du matériel. Règles que nous avons respectées malgré des rappels aux consignes pas forcément justifiés.

Les risques de contaminations ont fait que les adhérents étaient un peu frileux pour participer à des stages ou des compétitions. Après deux années sans stages, les experts en Karaté ont été énormément sollicités. Il nous a été impossible de faire venir cette saison un haut gardé au Pouliguen. Cependant nous avons été 4 karatékas du Satori Dojo à participer à l'excellent stage de Didier Lupo à Trignac en Mars dernier.

Les passages de grades de ceinture noire ont continué d'être organisé par le comité départemental mais faute d'un entraînement rigoureux pour ce type d'épreuve nous n'avons pas pu présenter de candidats cette année.

Les cours Karaté enfants se terminent cette semaine par la remise des ceintures suite aux passages de grade la semaine dernière où il y a eu presque 100% de réussite.

Pour le karaté ados/adultes et la self la fin des cours sera la semaine prochaine.

Le satori Dojo était présent lors de Festi'Sport. Nous avons proposé une initiation au Qi Gong. Pour les démonstrations de Karaté, nous avons effectué un kata enfants et Fabien a présenté son kata. Malheureusement il y a eu très peu de monde en raison des fortes chaleurs.

Le club sera aussi partenaire lors des stages d'animation sportives cet été au Pouliguen. Et c'est Grégory qui assurera les journées de découverte du Karaté pour les jeunes.

## 3) Manifestations festives :

Cette année, le père Noël est passé pour les enfants. Mais nous n'avons pas fait de vide grenier, nous avons été trop pris cette saison.

## 4) Conclusion :

Pour conclure sur cette saison 2021/2022 : Après un début très prometteur, la mi-saison s'est trouvée chamboulée avec beaucoup de difficultés à gérer pour la section Tai Chi et Qi Gong. Nous insistons sur le fait que nous avons essayé de trouver des alternatives, mais que cela n'a pas été possible.

## 5) Rapport financier :

Le rapport financier est présenté par Gilbert BODEL, vice-président trésorier et aussi entraîneur. Je le remercie personnellement pour tout le travail qu'il accompli au quotidien pour le Satori Dojo. C'est un maillon indispensable dans la gestion et le bon fonctionnement club.

## Présentation des finances 2021/2022

-----

Bonjour,

Merci à tous de votre présence. Je tiens à vous remercier aussi de votre soutien, d<sup>1</sup>e votre fidélité au cours de cette saison difficile.

En tant que Trésorier de l'association j'ai le plaisir de vous présenter le rapport financier des comptes pour la saison du 1er septembre 2021 au 31 aout 2022. Nous vous rappelons que notre comptabilité est tenue selon la méthode dite « caisse » avec le programme Microsoft Money et que l'association n'établit pas de bilan. Nous vous informons que l'association procède à un rapprochement bancaire permettant d'établir la correspondance entre les comptes qui vous sont présentés et la situation bancaire effective de l'association. Le résultat tient compte des prévisions des salaires et charge du mois de juin et juillet.

A la suite de cet exposé et de vos questions, nous soumettrons à votre vote l'approbation des comptes

- Notre situation au 20 juin 2022 est :

Solde des comptes :	Compte cheque	308€32
	Caisse	0€37
	Livret	15 363€55

Notre association présente un résultat positif, Recettes - Dépenses, pour la saison 2021/2022 de **858€58**

Total de nos Recette pour la saison	10 540€61
Total de nos Dépenses pour la saison	9 682€03

- **Les recettes d'un total de 10 540€61** correspondent à :  
Cotisation 7 460€ (Karaté 4 573 € Tai Chi Qi Gong 2 887 €) soit 70.77% des Recettes  
Subvention 3 000€ soit 28.46% des Recettes  
Intérêt sur livret 79,61 €

A noter que le montant des recettes de 10 540,61 ne correspond pas au montant que nous devons réaliser soit 14 360.61€

En effet, fin décembre le montant des adhésions pour la section Tai Chi Qi Gong se montait à 6 707€ Mais malheureusement, nous avons été contraints avant Noel, suite à l'arrêt de travail du professeur du 15 decembre2021 au 30 juin 2022 d'interrompre les cours, de ce fait nous avons remboursé les adhérents (hors licence) pour la période du 1 er décembre au 30 juin pour un montant de 3 820€ D'où un montant en adhésion en baisse pour le Tai Chi et Qi Gong ramené à 2 887€ au lieu de 6 707€

- **Le total de nos dépenses s'élève à 9 582.03 €**

Correspondant :  
74 licenciés soit 2738€ reversé à la Fédération

Salaire et charge 3934€

Prestation du professeur de Tai-chi et Qi Gong 1912€ au lieu de 5807€50 € prévus  
Déplacement 209€  
Achat Matériel 479€

- Il y a également la répercussion en dépenses de l'arrêt de travail du professeur de Tai Chi Qi Gong au poste de prestation une diminution de 4025€ par rapport au montant qui devait être réalisé.

En conclusion

Le résultat cette saison a été positif de 858€58 qui provient principalement de la perte non réalisée de 780€, entre le montant des adhésions de la section Tai Chi et Qi Gong et le règlement des prestations du professeur, il manquait l'adhésion de 6 élèves pour couvrir les prestations du professeur pour équilibrer le résultat de la section (cotisation 170€ moins 40€ licence reversée à la fédération = 130€ x 6 = 780€)

Rappelons aussi l'importance du Bénévolat, au sein de notre association sur le résultat !

En effet, si on intègre la valorisation du bénévolat de nos 2 professeurs, Roland notre Président qui assure les cours karaté Adultes les lundis, jeudis et samedis pour la Self Défense et de préparation aux grades pour le karaté et moi-même le jeudi pour les enfants

Soit un total de 238 h de bénévolat, globalement cela génère une économie pour le club d'environ 3000€ sans compter les heures administratives

Il est évident que la contribution du bénévolat est une ressource importante pour notre association. Au 1<sup>er</sup> septembre nous aurons une trésorerie de 15672€34, ce qui représente le budget pour l'année 2022/2023.

Mais pour réaliser cet objectif 2022/2023 nous comptons sur de nouvelles adhésions  
Je vous remercie de votre écoute et suis disponible à vos questions

-----  
Approbation du rapport financier présenté par le trésorier :

Le bilan comptable est adopté à l'unanimité !

## **Prévisions 2022-2023**

### 1) Organisation sportives 2022-2023 :

On espère qu'après 3 années chaotiques, cette saison se déroulera sans encombre.

Nous proposerons à la rentrée Septembre 2022 les mêmes cours qu'à la rentrée 2021.

Concernant le Tai Chi et le Qi Gong, nous avons rencontré des professeurs qui nous ont fait des propositions. Katia nous a informé donner sa réponse le 1<sup>er</sup> Août prochain. Nous attendrons sa réponse et validerons avec le bureau le ou les contrats début Août.

- Lundi
  - o Karaté enfants 8/10 ans de 17h30 à 18h30

- Karaté ados/adultes de 18h30 à 20h
- Préparation Physique de 20h à 21h
- Mercredi
  - Tai Chi Chaun 1<sup>ière</sup> année et 1 an de pratique de 9h à 10h
  - Tai Chi Chaun 2 ans et plus de pratique de 10h15 à 11h
  - Qi Gong de 14h à 15h
  - Karaté enfants 8/10 ans de 16h30 à 17h30
  - Karaté enfants 10/13ans de 17h30 à 18h30
  - Karaté ados/adultes de 18h30 à 20h
- Jeudi
  - Karaté enfants 10/13 ans de 17h à 18h
  - Karaté ados/adultes de 18h à 19h30
- Samedi
  - Self défense ados/adultes de 9h à 10h30
  - Karaté ados/adultes de 10h30 à 12h

Dans toutes les disciplines nous accueillons tous les publics, y compris du public avec pathologies ou handicaps.

Nous sommes référencés sur plusieurs plateformes qui proposent du sport santé :

- Lab'Sport sur St-Nazaire  
[LABSPORT – Association Saint-Nazaire Ville S'port - Saint-Nazaire Associations \(saintnazaire-associations.org\)](http://LABSPORT – Association Saint-Nazaire Ville S'port - Saint-Nazaire Associations (saintnazaire-associations.org))
- Handi Guide des sports  
[Handiguide : où pratiquer une activité sportive quand on est en situation de handicap ? - Loire-atlantique.fr](http://Handiguide : où pratiquer une activité sportive quand on est en situation de handicap ? - Loire-atlantique.fr)
- On y va Pays de Loire  
<https://onyva-paysdelaloire.fr>

Ce sont des plateformes en relation avec des professionnels du sport et des médecins qui vont orienter des personnes malades ou en situation de handicap vers des structures qui peuvent les accueillir sur des thématiques sportives différentes.

Les cours de Tai Chi Chuan et de Qi Gong s'adressent aussi à des personnes souffrant de problèmes articulaires, de fibromyalgie ou ayant subi un AVC. On est aussi sur du sport santé et bien-être.

Pour les cours de Tai Chi Chuan et de Qi Gong, il nous faut un minimum de 19 personnes par cours pour que ceux-ci soient auto-financés. Pour cela nous effectuerons un bilan fin Novembre, pour évaluer la viabilité ou pas du cours. Il nous est arrivé d'avoir à stopper des cours par manque de licenciés dans le créneau.

## 2) Inscriptions :

Les inscriptions se passent toujours de la même manière, dès le premier cours il y a la fiche d'inscription club à remplir et important signer le formulaire Fédéral qui permet d'avoir l'assurance MDS (Mutuelle des Sportifs) en cas d'accident.

Pour les nouveaux inscrits, deux cours gratuits de découverte sont offerts. A l'issue des deux cours, il faudra valider la feuille d'inscription club, transmettre un certificat médical, obligatoire tous les ans pour les sports de contacts, une photo type photo d'identité même imprimé à l'ordinateur est acceptée, et le règlement.

Concernant les cours de Qi Gong, il n'y a pas d'apprentissage d'enchaînements comme en Tai Chi Chuan ou en Karaté. Les personnes peuvent donc commencer à tout moment tout au long de la saison, on adapte bien sûr la cotisation en fonction de la durée des entrainements restants.

Pour relancer la section Tai Chi et Qi Gong, nous avons baissé la cotisation de 10€. En espérant, après 7 mois sans cours, retrouver tous les adhérents et même des nouveaux.

Je rappelle que nous avons à peine un budget de fonctionnement d'avance, c'est un objectif à atteindre pour avoir une marge de manœuvre suffisante pour une progression du club en toute sérénité.

Nouveauté, nous sommes en relation avec une Réflexologue avec laquelle nous allons proposer des séances de réflexologie, dans le prolongement de nos disciplines. Elle pourra recevoir 6 personnes dans la journée pour une séance d'une heure par personne à tarif réduit. Si cela fonctionne, on organiserait une journée par trimestre.

Pour les jeunes de 5 à 15 ans, il y a le Pass association mis en place par la mairie, qui permet de régler 50% de la licence. Nous signons depuis plusieurs années une convention avec la mairie du Croisic, pour que les jeunes Karatékas venant du Croisicais puissent aussi bénéficier d'une réduction sur le prix de la licence.

### 3) Manifestations sportives, compétitions et passages de Grades :

Pour le karaté, nous prévoyons de recevoir l'ancien professeur de Karaté de Gilbert, M. Ngoc Nguyen Ngoc. Il est 7<sup>ième</sup> DAN en Shorin Riu qui est une école proche du Karaté Shotokan que nous pratiquons. Si son emploi du Temps le permet nous aimerions organiser un stage avec M. Erwann Gandon, 6<sup>ième</sup> DAN et professeur à l'ATKS Trignac.

Nous aimerions réaliser un échange avec le club d'Alain Douillet « Dojo de Paris » ainsi que le club où évolue Victor Brangoleau à Amsterdam SKCA « Shotokan Karaté Centrum Amsterdam ». Ce sont des pistes de travail pour les prochaines années.

Certains d'entre nous vont participer le week-end du 11 Septembre 2022 à une sortie moto Karaté à Paimpol organisée par le club de Trignac.

Nous avons fait un appel à prestations pour des cours de Tai Chi Chuan et de Qi Gong, nous verrons en Août prochain avec le ou les professeurs retenus la formation de stages.

Nous allons travailler sur la mise en place d'une compétition inter club pour les enfants. Il faut que l'on se concerte avec quelques clubs de la région : type de compétition Kata, combat ou les deux et sous quelle forme.



#### 4) Organisations festives 2021-2022 :

Comme tous les ans, il y aura le Noël des enfants avec la venue du Père Noël, un moment important pour eux.

Nous ferons une galette des rois avec les familles des licencié-e-s.

Le vide grenier prévu initialement le 10 Octobre 2022 a été reporté le 15 Janvier 2023. Il aura lieu à la salle des Fêtes.

Nous avons toujours le projet d'une soirée des Art Martiaux. Nous espérons avoir assez de temps et de courage pour son organisation.

Nous essayerons d'organiser un pique-nique sur la plage en Juin 2022. Il est vrai qu'en fin de saison on est tous bien fatigué. Cette saison surtout où beaucoup d'entre nous terminent bien fatigués.

#### 5) Question aux représentant de la Mairie :

Nous remercions la Mairie pour la subvention 2022 allouée à l'association.

Nous aimerions attirer votre attention sur notre demande récurrente de changement des tapis du Dojo. Demande de financement que nous avons formulée dans le dossier de subventions 2022 avec un devis de Casal Sport pour un changement de la totalité des tapis en surface du dojo.

Il devient dangereux pour nos pratiquants d'exercer sur cette surface. Nous sommes contraints en permanence de faire attention où nous posons les pieds pour éviter des accidents.

Nous souhaiterions que la totalité des tapis soit changée. Un devis Casal Sport avec une demande de subvention exceptionnelle avait été joint à la demande subvention 2022. Nous attendons les conclusions des élus.

M. le Maire explique que la Mairie prend note de cette demande, que celle-ci ne peut pas être portée par une seule association et que c'est à eux d'engager cette dépense. M. Samama rappelle tous les projets de rénovations que la commune devrait engager pour un montant total de 24M€ et qu'il doit prioriser les demandes. La municipalité nous tiendra au courant des avancées de ce dossier.

#### 6) Communication

Peu de changement sur la communication. Le site internet permet d'avoir une visibilité sur les sections, les cours, les heures, les tarifs, les professeurs, les documents d'inscriptions. Preuve que le site fonctionne bien malgré son côté vieillot, beaucoup de nouveaux inscrits et des pratiquants de passage viennent chez nous grâce à ce moyen.

Nous rappelons l'adresse du site internet [www.satori-dojo.fr](http://www.satori-dojo.fr).

Il y a trois ans, nous avons réalisé des portes clés avec le logo du club puis l'année suivante des autocollants. Nous avons pensé pour la prochaine saison à des T-Shirts ou des vestes au logo du club.

Notre adresse mail : [contact@satori-dojo.fr](mailto:contact@satori-dojo.fr)

En cas de besoins, vous pouvez toujours vous adresser directement aux référents dans les différentes sections, nous sommes toujours à votre écoute.

#### 6) Questions diverses :

Des pratiquants du Tai Chi demandent si un changement de professeur de Tai Chi est prévu pour la saison prochaine, celui-ci ou celle-ci enseignera-t-il ou enseignera-t-elle la même forme de Tai Chi pratiquée depuis 4 ans ? Les élèves qui ont plusieurs années de pratique ne veulent pas se réengager dans une autre forme que celle apprise avec Mme. Le Palec.

M. Brenelière indique que les professeurs contactés pratiquent la même forme de Tai Chi Chuan de type Yang. Il précise que si c'est un nouvel enseignant qui sera recruté en Août prochain, la pédagogie sera certainement différente. Il précise que Mme Le Palec nous a informés par mail nous transmettre son offre de prestation au 1<sup>er</sup> Août prochain.

#### 7) Appel aux bénévoles :

Nous ne renouvelons pas le bureau, mais si des personnes désirent participer à la vie de l'association, elles seront les bienvenues.

Mme Véronique Guérin se porte volontaire pour entrer dans le bureau. Elle est ceinture marron de Karaté, pratiquante au sein du club et a déjà par le passé été en charge du poste de secrétaire.

Un grand merci à elle pour son engagement au sein du club.

#### 8) Remerciements :

Je remercie à nouveau toutes les présentes et tous les présents de nous avoir écoutés. Je remercie les élus, la presse en espérant vous revoir au Forum des associations et au Dojo pour un article de rentrée.

Un compte rendu de séance sera affiché dans le dojo pour les personnes qui n'ont pas pu assister à l'assemblée générale et qui désirent quand même avoir toutes ces informations. Le compte rendu sera aussi disponible sur notre site internet.

Nous n'aurons pas de verre de l'amitié, cela n'est pas encore autorisé. Ce sera donc pour l'année prochaine...

Fin de l'AG à 19h45

Le bureau du Satori dojo

par son Président M. Roland Brenelière et le trésorier M. Gilbert Bodel